

**SASU A.B.A ayant son siège social
au 26 Avenue Audra 92700 Colombes RCS NANTERRE 908 317 233
AU CAPITAL DE 500e**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25.06.2024**

L'an deux mil vingt quatre

Le 25.06.2024

A NANTERRE

**L'associé Unique de SASU A.B.A ayant son siège social
au 26 Avenue Audra 92700 Colombes RCS NANTERRE 908 317 233
AU CAPITAL DE 500e**

divisée en 500 parts de 1 € chacune, possédant ainsi 500 parts, soient plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par AIT BELKACEM Amrane né le 18/04/1975 à Levallois-Perret (92) de nationalité FRANCAISE

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- AJOUT ACTIVITES

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée tous documents nécessaires

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.
Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

AJOUT ACTIVITES

L'Assemblée Générale, DECIDE d'ajouter les activités de :
ACHAT / REVENTE DE VEHICULES
NETTOYAGE DE VEHICULES
CONCIERGERIE
CONVOYAGES
LOCATION DE VEHICULES

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

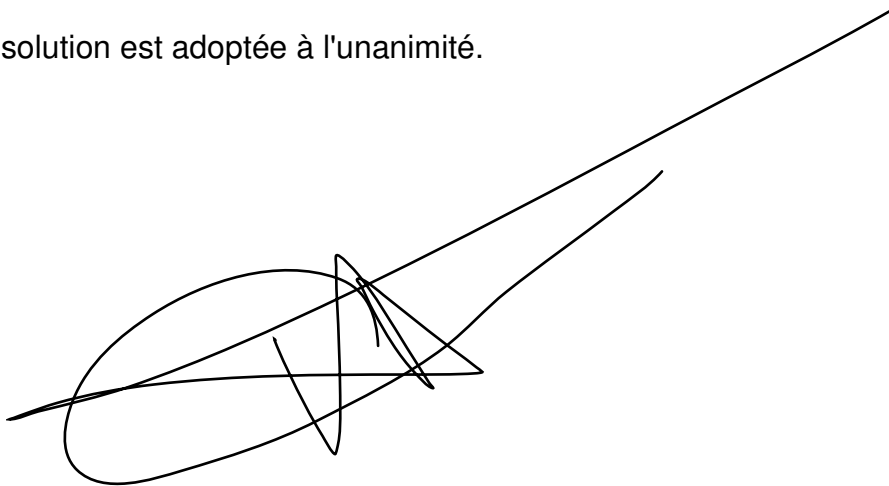
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.